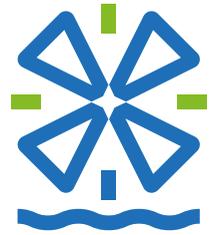


LEERS Infos



Le magazine de la Ville #84 - Janv 2025



**Un accompagnement éducatif continu
pour des enfants et ados épanouis**

ACTUS MUTUELLE

2 permanences par mois

La Ville a signé une convention avec l'association Mission Santé Sociale (MISS). Cela vous a été présenté lors d'une réunion publique à laquelle vous étiez nombreux à assister. Ce groupe de 70 mutuelles et compagnies d'assurance vous propose chaque mois 2 permanences afin d'étudier la possibilité de trouver une mutuelle plus avantageuse pour vous, en fonction de son coût, de votre âge et votre santé. Elle vous aide à voir plus clair dans les contrats, barèmes et subtilités. Aucune adhésion n'est demandée.

Au CCAS, les 1^{er} mardi et 3^e mercredi du mois. RDV au 09 82 51 68 68 ou <https://missionsantesociale.org/>



DÉCÈS

Vital Debytere

La Ville a eu la tristesse d'apprendre, fin décembre, le décès de Vital Debytere, âgé de 78 ans. M. Debytere était une figure locale leersoise importante. Homme engagé, il avait été instituteur à l'école Jean Macé de Watrelos avant de rejoindre l'école leersoise Suzanne Lannoy-Blin et d'en être le directeur de 1984 à 2001.

Éducateur dans l'âme, il était passionné de sport, de tennis de table notamment. Joueur tout d'abord au PPC de Watrelos, responsable au niveau district, départemental et de la Ligue, il avait rejoint le club de Leers en 1981. Entraîneur, directeur technique, vice-président puis président jusqu'en 2012, il a contribué à faire grandir et rayonner, jusqu'au niveau national, le LOS Tennis de table. Investi également au niveau culturel, Vital Debytere avait encore été président de l'Amicale Laïque et de son Amical-Ciné. Pour l'ensemble de ses engagements, Vital Debytere avait reçu la médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif en 2019. M. le Maire, Jean-Philippe Andriès, présente au nom de son équipe, toutes ses condoléances à sa famille.



CAMÉRAS PIÉTONS Pour la Police Municipale

Comme prévu par la loi depuis 2019 et reconfirmé par arrêté préfectoral cet été, les agents de la police municipale intercommunale de Hem, avec laquelle Leers est conventionnée, sont équipés de caméras-piétons. La caméra portée par les agents sur leur uniforme est déclenchée manuellement. La personne avec laquelle le policier échange en est avertie. Cette utilisation, dans le cadre des interventions, a pour but une sécurisation physique et juridique des agents et des interventions. L'objectif est de prévenir tout incident, de constater et de prouver les éventuelles infractions. Les données enregistrées sont conservées 1 mois puis effacées, sauf besoin d'une procédure judiciaire. Dans le cadre de la protection des données, les droits d'accès et d'effacement sont possibles. Toute demande doit être faite auprès du maire.

ESPACE SANTÉ Atelier le 25 février

Finis les carnets de santé perdus, les ordonnances égarées, les oublis de rappel de vaccination, à présent vous pouvez disposer d'un carnet de santé numérique. Avec pour but d'améliorer votre suivi médical, notamment en cas d'urgence, cet outil permet aux professionnels de votre choix d'avoir accès aux informations que vous souhaitez. Il vous faut pour cela juste activer en ligne votre « Espace santé ». C'est simple, gratuit et totalement sécurisé. Pour découvrir comment le mettre en place et en connaître toutes les fonctionnalités et possibilités, un atelier vous est proposé le 25 février de 10h à 12h au CCAS.

Inscription auprès du CCAS au 03 20 20 06 05 avant le 15 février (places limitées). Pensez à prendre votre carte vitale ainsi que votre matériel informatique avec lequel vous avez l'habitude de vous connecter.

SOUCIS DE NUMÉRIQUE ?

Profitez des ateliers

Depuis 2022, le CCAS est relais numérique. Afin de réduire la fracture numérique, il a mis en place, pour les seniors, des parcours de 8 à 10 séances d'apprentissage des bases. Les ateliers du jeudi matin, salle Lameyse, ont déjà répondu aux questions d'une centaine de Leersois. Une nouvelle session débutera en février.

Toujours dans cette dynamique, pour tous, des ateliers ponctuels et thématiques sont également proposés. Le 25 février, le thème sera « l'Espace santé ». Enfin, le vendredi, des permanences permettent à tous de résoudre un problème ou trouver un conseil en cas de souci d'icône, de démarrage, de blocage. Prenez rendez-vous et venez avec votre matériel.

Rens.: CCAS au 03 20 20 06 05. Si vous avez des connaissances informatiques et souhaitez les partager, postulez auprès du CCAS pour être bénévole aux permanences numériques du vendredi.

Sommaire

2 ACTUS

4 INSTANTANÉS

6 FOCUS

Pour des enfants et ados épanouis, un accompagnement éducatif continu

10 TALENTS

11 GRANDIR

Atelier « bébé signe » au CPE

12 DÉCOUVRIR

Carnavaleers et chasse à l'œuf

15 AMÉLIORER

Travaux à la résidence autonomie Les 4 Vents

16 DÉMOCRATIE

Résultat du Budget Participatif

17 PRÉSERVER

Nouvelles consignes de tri

18 AUTONOMIE

Prévenir les chutes des seniors

20 TRIBUNES

21 AGENDA

Retrouvez-nous sur



Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise

(Mons-en-B^{cm})

Dépôt légal : Janvier 2025

Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers 25 rue de Lys - BP11 59115

Leers. Tél. : 03 20 20 06 00 - contact@ville-leers.fr

Ouverture du mardi au vendredi de 8 h 30 à

12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi).

Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Permanence du maire : Mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, uniquement sur rendez-vous

Police municipale 03 20 66 58 22. Poste de police au 38 rue du G^l Leclerc à Hem.



Une nouvelle année démarre et dans cet élan tous les espoirs sont permis.

Tout d'abord, en ces temps incertains où nous voyons les extrêmes revenir, l'impensable arriver, je formule le vœu de davantage de concorde, de respect et de tempérance au sein de notre ville, de notre pays, et entre les peuples.

Ensuite, j'aimerais citer deux événements récents : les Jeux Olympiques et la réouverture en 5 ans de Notre-Dame de Paris. Deux exemples de mobilisations collectives qui ont permis de relever des paris fous et nous ont rendus fiers d'être français ! C'est donc cela que je veux nous souhaiter, pour 2025 : de la réussite collective. Rien n'est plus beau que ces moments partagés. Alors, sans nier les réalités, les difficultés, les désaccords, les mécontentements, je vous propose de nous réunir pour préserver la vie à Leers telle que nous l'aimons.

Une ville à la campagne où les terres agricoles sont préservées. Elles le sont toutes dans le Plan Local d'Urbanisme voté fin 2024. Où la nature reprend de la place : 800 arbres déjà plantés lors de ce mandat et le projet de verdir les cimetières par la plantation de gazon en 2025.

Une ville plus sûre avec une police présente 7 jours sur 7, le déploiement progressif de la vidéoprotection, la limitation de la vitesse à 30 km/h mais aussi l'aménagement de nos voiries dans ce même but.

Une ville à l'écoute de ses habitants : consultation sur l'installation de bancs et d'arceaux vélo, sur le futur quartier à la place de l'usine Sweetco, plantation de 250 arbres dans le cadre du 1er budget participatif et végétalisation des cours d'école dans le cadre du 2ème qui vient d'être retenu, Conseil Municipal des Jeunes, Conseil Seniors.

Une ville où chacun a sa place : du plus jeune au plus âgé, la Ville de Leers a une attention pour tous, et s'attache à répondre aux besoins des habitants afin que Leers soit une ville agréable à vivre.

Mon souhait pour 2025 : continuer le travail entamé pour préserver Leers que nous aimons, et la préparer aux enjeux de demain.

Meilleurs vœux à vous !

Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers





Succès pour le forum seniors

La 1^{ère} manifestation du genre organisée à Leers fin novembre a remporté un franc succès. C'était, pour les seniors et leurs familles, l'opportunité de rencontrer le même jour, dans un même lieu, l'ensemble des acteurs pouvant répondre à leurs questions sur la retraite, la santé, les loisirs, le logement.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Pour informer, sensibiliser et soutenir cette cause importante, la Ville a organisé en novembre une séance de cinéma, ainsi qu'une marche rassemblant plus de 80 personnes.



Magique marché de Noël

Artisans, commerçants et associations ont tenu salon tout un week-end, mi-décembre, salle du centre. L'occasion pour tous d'y trouver des tas d'idées de cadeaux à déposer sous le sapin quelques jours plus tard afin de faire plaisir à ses proches.



Tous mobilisés pour le Téléthon

Comme elles le font une année sur 2, plusieurs associations leersoises se sont investies dans l'organisation de nombreuses actions et animations le 1^{er} week-end de décembre afin de récolter des dons au profit du Téléthon. Grâce à la mobilisation de tous, ce sont 5 431,21 € qui ont pu être récoltés.



Junicode

Chaque année en janvier, les CM1 et CM2 de Leers sont formés à la sécurité routière lors du junicode. Les CRS leur apprennent ou rappellent les bons réflexes à avoir en tant qu'utilisateurs de la route.

150 boîtes solidaires collectées

Les Leersois se sont encore montrés généreux en fin d'année dernière. Pour la 2^e édition de l'opération au profit du Secours Populaire de Roubaix, ils ont confectionné avec soin des colis pour qu'un maximum d'enfants et leurs familles aient un cadeau à déballer à Noël.



Des colis pour les gourmands aînés

À quelques jours des festivités de Noël, 890 colis simples et doubles, pour un total de plus de 1200 personnes, ont été offerts par la Ville aux aînés leersois, pour le plus grand plaisir de leurs papilles !

Cérémonie de vœux du maire à la population

Fin janvier, Jean-Philippe Andriès, Maire de Leers, a présenté ses vœux à la population. Cela a été l'occasion pour tous de faire le bilan d'une année 2024 active et festive lors d'une rétrospective en images. Les projets de 2025 ont été abordés. Mais chacun a surtout eu l'opportunité de se retrouver et d'échanger.



Un accompagnement éducatif continu

POUR DES ENFANTS ET ADOS ÉPANOUIS

*Afin de garantir un parcours éducatif continu pour la tranche d'âge 0-18 ans, la Ville travaille à la mise en place d'un **Projet Éducatif De Territoire**. La volonté est de pouvoir instaurer un parcours cadré et globalisé pour chaque enfant, cela dès son plus jeune âge, et jusqu'à son adolescence. Pour parvenir à cette coordination et cohérence, une nouvelle direction regroupant les services enfance, jeunesse et écoles est créée.*

Bien-être et développement de l'enfant dès son plus jeune âge jusqu'à son passage à l'âge adulte sont les maîtres-mots de la politique enfance/éducation/jeunesse de la Ville. Ces missions sont exercées par plusieurs services. Leurs multiples actions dans les crèches, les écoles, auprès des jeunes, dans les centres de loisirs (Alsh), contribuent à l'attractivité de la commune. Afin d'apporter davantage de cohérence et de coordination au travail de services ayant les mêmes objectifs, aujourd'hui ils sont regroupés au sein d'une même direction. Plus de transversalité permettra d'instaurer un réel parcours éducatif global et suivi. Le but est, d'une part, de mieux informer et orienter les familles et, d'autre part, de répondre exactement à leurs besoins, les leurs et ceux de leurs enfants.

Pour une continuité éducative

Si chaque âge est un cap pour un enfant, et demande une attention particulière, ses 1000 premiers jours et sa pré-adolescence/adolescence sont des moments sensibles. Les enjeux de ces deux périodes sont de développer autonomie et



confiance en soi. En débutant son apprentissage, l'enfant crée des connexions, puis ses expériences lui permettent d'orienter ses choix. Les actions parentales prisées par les jeunes parents leersois seront ainsi à l'avenir dupliquées pour les plus grands. Des sujets porteurs seront développés en matière de jeunesse et de sport. Un relais s'effectuera en péri et extrascolaire (pause méridienne et alsh). Cadrer et globaliser le parcours de

l'enfant leersois est l'objectif du regroupement des services mais aussi de l'instauration prochaine d'un PEDT (projet éducatif de territoire). Ce plan de continuité éducative se déclinera autour de 8 axes déjà développés et à approfondir : l'autonomie, la parentalité, la santé, le vivre ensemble, l'épanouissement personnel, l'inclusion, la citoyenneté et la transition écologique.

ATELIERS PARENTALITÉ

Le CPE accompagne



Le Centre Petite Enfance n'est pas qu'une crèche. Sa volonté est de pouvoir être ouvert à tous les parents, tous les jours. En 2021, a été ressenti le besoin de communiquer et d'échanger avec les parents autrement qu'en accueillant simplement les enfants dans les structures de garde. Les activités libres entre parents ou parents/enfants ont vu le jour. Répondant à un réel besoin d'accompagnement, elles n'ont cessé de se développer. À présent, 30 à 50 séances par an sont proposées aux futurs ou jeunes parents. Les ateliers parentalité sont des temps de danse, sport, conférences sur diverses thématiques mais aussi auberges espagnoles. Autant d'occasions de développer ses compétences de parents, de les valoriser et de tisser différemment des liens avec ses enfants.

APPRENDRE L'AUTONOMIE

Dès le plus jeune âge



L'apprentissage de l'autonomie débute très tôt chez les petits leersois. Au Centre Petite Enfance, les éducatrices ont à cœur d'accompagner et non de faire à la place des enfants. Pour cela, elles créent un environnement sécurisé et adapté, propice à l'éveil, à la curiosité. Chaque geste du quotidien est source de développement et d'expérimentation. Lors des temps de jeux, les activités sont proposées, les enfants sont libres de créer, imiter. Le temps repas, lui, est une découverte de la faim, des saveurs, des textures. Se laver les mains, entrer dans son lit, mettre ses chaussons, chaque enfant est encouragé à le faire selon son envie et à son rythme. Être autonome s'apprend un peu plus chaque jour.

DÉCOUVRIR LA CITOYENNETÉ

En étant élu au CMJ



Créé en 2003, le Conseil Municipal des Jeunes a vu son fonctionnement évoluer. Les élèves de CM1 peuvent se présenter aux élections organisées dans les écoles de la Ville. Après une campagne menée auprès de leurs camarades avec des affiches, tracts ou simplement en allant à leur contact, un vote permet d'élire les futurs jeunes

conseillers pour un mandat de 3 ans. Renouvelés par tiers, ils rejoignent alors les « anciens » de l'instance. Ce projet d'éducation à la citoyenneté permet aux jeunes élus d'échanger et de mener des actions diverses dans l'intérêt général et le mieux-vivre ensemble.

ATTENTION À SA SANTÉ

Grâce au Forum Bien-être



Le Forum Bien-être a été créé en 2001 pour permettre aux enfants, à une période charnière de leur vie, de s'interroger sur leur santé. Encadrés par des professionnels, ils participent à des ateliers ludiques sur l'alimentation, le sport, les addictions ou le harcèlement. Au programme, pas de discours moralisateurs mais des découvertes enri-

chissantes. En 2024, la Ville a décidé d'élargir cet événement à tous. En plus des 2 jours réservés aux CM2 et 6^e, durant ce qui est devenue la « Semaine de la santé », d'autres actions sont menées pour tous les publics, de la petite enfance aux seniors en passant par les familles.

VIVRE ENSEMBLE

À la Maison des Jeunes



Ouverte depuis 2002, la Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif accueille et accompagne les adolescents dans leur quotidien et leurs loisirs. La structure vise à les responsabiliser et à favoriser leur ouverture à des pratiques culturelles différentes. Ils apprennent à gérer leur temps libre. Ils donnent leur point de vue, écoutent les autres et trouvent des compromis pour établir ensemble les animations

qu'ils veulent mettre en place. Des actions « hors les murs » sont aussi développées, notamment avec les enfants du Centre Petite Enfance et les résidents des 4 Vents. Ils s'ouvrent ainsi aux autres, partagent des moments et des expériences. Cet apprentissage du vivre ensemble et de l'animation a d'ailleurs permis à plusieurs jeunes leersois d'être par la suite animateurs de centres de loisirs.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Contre le gaspillage

Chacun devrait prendre conscience de l'importance de ne pas gâcher la nourriture dès son plus jeune âge. Ainsi, les agents de restauration scolaire de Leers travaillent depuis plusieurs années déjà à l'élaboration de plats et portions adaptés incitant les élèves à goûter et à ne pas gâcher. En 2023-2024, des semaines anti-gaspi ont été organisées à plusieurs reprises à la cantine. Les concours de pesées de restes alimentaires entre groupes scolaires ont permis une baisse significative des aliments jetés. Si des actions ludiques sont menées à l'heure du

déjeuner, les enfants ont également l'occasion d'être sensibilisés lors du Forum Bien-être proposé aux collégiens ou encore avec le Conseil Municipal des Jeunes.



L'INCLUSION

CPE, écoles, alsh, on s'adapte à tous les enfants

Margaux et Mathias sont jumeaux. Grands prématurés, ils sont nés 3 mois avant terme. Pour se protéger, ils ont été contraints de passer leurs 2 premières années à la maison. Cela a permis à la famille d'appréhender les difficultés existantes mais n'a pas facilité la socialisation des enfants.

Aujourd'hui, Margaux et Mathias ont 2 ans ½. Depuis 4 mois, ils fréquentent le CPE. Ils jouent, chantent, chahutent, mangent avec et comme les autres. Leur intégration s'est faite progressivement. Un peu inquiète au début, Valérie, leur maman, les a confiés à l'équipe quelques heures, puis une ½ journée. À présent, les jumeaux courent rejoindre leurs copains pour des journées entières trois fois par semaine. Valérie, rassurée, s'en félicite. Dès les premières semaines, les orthophonistes et psychomotriciens qui suivent les



enfants ont constaté leur gain d'apprentissage et d'autonomie. La jeune maman se réjouit surtout de voir que ses enfants ne sont pas stigmatisés. C'est ce qu'elle redoutait. Mais c'est ce contre quoi lutte le CPE qui a le souci de faire de l'inclusion au sein de la structure pour tous les enfants. Les professionnelles, issues du milieu médical ou formées par la suite, convaincues de l'importance de traiter tous les enfants de façon ordinaire (sauf si cela est un danger pour eux ou les autres) afin de faciliter leur développement, veulent profiter de la chance qu'elles ont de pouvoir travailler en petits groupes et individualiser l'accueil, pour s'adapter à tous les enfants. Une initiative probante qui permet à Margaux et Mathias de grandir comme les autres et d'envisager avec leurs parents un passage à l'école, dans quelques mois, de façon confiante.

S'ÉPANOUIR Grâce à la musique

Audrey Céliste, clarinettiste, professeur à l'École de musique, est «dumiste» depuis 2011. D'abord dans les classes maternelles et élémentaires, lorsque les enseignants le souhaitent, elle intervient aussi depuis une année au CPE. Ses interventions d'éveil musical des petits leersois sont bien plus que des temps de détente. Séances de psychomotricité et de développement de compétences psychosociales, ses ateliers font travailler les 5 sens des enfants. En plus de leur apprendre à écouter, se concentrer, Audrey leur fait découvrir le rythme. Les petits chantent et manipulent divers instruments. Ainsi, grandissent leur intuitivité, leur confiance en eux. La pratique collective de la musique permet d'intégrer des notions telles que l'ouverture et la bienveillance. On ne sait si cela débouchera sur des vocations. En attendant, certains enfants y sont sensibles. Il n'y a qu'à voir leurs yeux émerveillés lorsqu'ils rencontrent la

dumiste. Leurs bonheur et bien-être sont communicatifs. C'est là que commence l'épanouissement.



PEDT... Kesako ?

Le PEDT est un projet éducatif de territoire. Ce cadre permet à l'ensemble des acteurs éducatifs (Ville au travers des CPE, écoles, jeunesse, Alsh; Éducation Nationale, APE...) de coordonner leurs actions. Le but de tous les intervenants, et de leurs activités participatives construites autour de l'échange et du vivre ensemble, doit être de faire acquérir aux enfants savoirs, savoir-faire et savoir-être, tout en respectant leurs rythmes, besoins et aspirations. Cet outil de collaboration pour la continuité éducative, construit dans l'intérêt de l'enfant, favorise l'implication des familles, facilite l'inclusion, le partage. Le PEDT permet en outre d'obtenir des financements de l'État pour certaines actions.

SUR UN TERRAIN DE LA VILLE

Bientôt une maison médicale

La Ville a vendu un de ses terrains aux professionnels médicaux afin d'y développer un projet de Maison médicale.

Le phénomène n'est pas uniquement leersois. Dans les communes voisines comme au niveau national, un grand nombre de médecins arrivent à l'âge de la retraite et les nouvelles générations ne sont pas assez nombreuses pour compenser les départs. À Leers, le nombre de généralistes passe de 7 à 6 et bientôt 4. Ces praticiens ne sont plus en capacité d'accueillir l'ensemble de la patientèle leersoise. Les habitants ont donc de plus en plus de mal à trouver un médecin ou doivent faire face à des délais d'attente très longs pour accéder à des rendez-vous.

Que Leers ne devienne pas un désert médical est une préoccupation de la Ville. Ainsi, afin de tenter d'inverser le phénomène et trouver une solution, elle travaille depuis 3 ans avec les médecins de la commune. Avec eux et l'ARS, une réflexion a été ouverte et des leviers activés pour trouver des éléments d'attractivité pouvant favoriser l'installation de nouveaux praticiens.

Professions médicales et paramédicales

Le sujet étant complexe, après plusieurs pistes qui n'ont pu aboutir, au conseil municipal de décembre, a été validée la vente par la Ville d'un terrain rue Pierre Catteau au docteur



Rémi Hennevin et Mesdames Claire Boulanger et Donia Dewaele. Y sera construit un bâtiment qui accueillera une maison médicale composée de médecins généralistes et autres professions médicales ou paramédicales. Afin de soutenir ce projet d'intérêt général, répondant à des enjeux de santé importants, la Ville a baissé fortement le prix de vente de son foncier.

L'ATELIER DE VEYVEY

la lithothérapie à portée de tous

Véronique, alias Veyvey, s'est prise de passion pour la lithothérapie il y a 3 ans, après avoir reçu un kit de création de bijoux. Depuis, elle s'est documentée et professionnalisée. La jeune femme achète ses pierres naturelles auprès de vendeurs certifiés pour ensuite créer bracelets, colliers, bagues. Elle y associe parfois la numérologie pour réaliser des bracelets de chemin de vie ou d'autres demandes personnalisées. Toutes ont pour but de permettre à chacun de bénéficier des bienfaits de la lithothérapie.

Facebook L'atelier de Veyvey
06 65 02 61 42 - vv_59510@hotmail.fr





BÉBÉ SIGNE

Et communique même sans parler

Profondément tournée vers l'éveil et l'apprentissage de l'autonomie des plus petits, l'équipe du Centre Petite Enfance propose des ateliers de bébé signe.

Rien à voir avec un cours de langue des signes ou une formation complète permettant de signer chaque mot. Cet atelier organisé dans le cadre du «Moulin des familles» a pour vocation, comme tout atelier parentalité, de permettre aux parents et à leurs enfants ne sachant pas encore parler, de communiquer. Ludiques, avec pour appui les livres ou les comptines, ces moments d'échange sont l'occasion de casser les a priori, de partager des expériences, de rassurer. Signer avec bébé ne l'empêchera pas de parler ou ne retardera pas son apprentissage. Au contraire, cela donne à l'enfant de 6-9 mois accès différemment au langage, stimule son cerveau.

Un lien renforcé avec bébé

Pouvoir se faire comprendre lorsqu'il a soif, peur ou est fatigué, alors qu'il ne sait pas parler donne confiance à l'enfant, le rend fier. Cela évite, qui plus est, sa frustration, sa colère et ses pleurs. Comme celle de ses parents n'ayant pas toujours la signification des gue, gui, gua. Savoir signer uniquement 4 ou 5 mots essentiels de la vie quotidienne, concernant la nourriture ou les émotions, suffit. Le temps d'intégrer mots et signes chacun à son rythme, cela devient un réflexe, un moment privilégié. Le lien se renforce entre les enfants et leurs parents.

SEMAINE petite enfance

Du 15 au 22 mars prochains, le Centre Petite Enfance participera à la Semaine Nationale de la Petite Enfance. Convaincue des enjeux du développement des tout-petits dès ses premières années, l'équipe voit dans cet événement fédérateur le moyen de renforcer encore les liens avec les familles et les professionnels. Sur le thème « Jouer à l'infini », l'équipement leersois proposera, en plus de ses autres activités, des temps d'éveil dédiés au thème. Un atelier sera également ouvert aux parents.

CHANGEMENTS AUX ALSH

Pour une meilleure organisation

Les ALSH demandent de la préparation et de l'organisation. Ne serait-ce que dans le recrutement d'animateurs pour que les enfants soient en sécurité et dans la prévision des repas du midi à concocter. C'est pourquoi il est demandé aux familles de s'inscrire en amont et de prévenir en cas de désistement, accepté uniquement pour motif impérieux, et cela plus de 8 jours avant. Néanmoins, ce court délai met la Ville dans l'incapacité d'ajuster vraiment le nombre d'animateurs et les achats, au nombre réel d'enfants présents, ce qui engendre des dépenses inutiles. C'est pourquoi, la Ville réfléchit à modifier les modalités d'inscriptions actuelles et à éventuellement limiter le nombre de places comme cela se fait dans d'autres communes. Cela sera en place pour les Alsh d'été.





Floralies orchestrales **LES ORCHESTRES JUNIORS SE RENCONTRENT**

Créées en 2023, les Floralies Orchestrales se dérouleront en mars prochain à Leers. 5 orchestres juniors de la Métropole lilloise y participeront.

L'idée de faire se rencontrer les orchestres juniors est née en 2023 au sein du conservatoire de Wasquehal. Le but était de donner la possibilité aux jeunes musiciens d'échanger et de partager leur passion avec d'autres apprentis artistes. Leurs professeurs souhaitent leur offrir également l'opportunité de rencontrer leurs premiers spectateurs. Pour leur 3^e édition, les Floralies se dérouleront mi-mars à Leers. 5 orchestres issus des conservatoires de Wattrelos, Wasquehal

(2 ensembles), Tourcoing et Leers se retrouveront. Pour les musiciens en herbe, ce jour-là, pas de pression, pas d'enjeu, pas de concours. Ils auront juste le plaisir de se donner en spectacle, de présenter chacun leur tour les morceaux préparés. L'essence même de la musique étant le partage, les jeunes joueront également ensemble certaines pièces.

Le 15 mars à 15h, salle Kerkhove. Entrée libre.

NOUVEAUX HABITANTS, BIENVENUE!

En tant que nouvel habitant, vous avez choisi de vous installer à Leers. Mais ce n'est pas pour autant que vous en connaissez tout. Avez-vous eu déjà le temps de faire le tour de ses équipements? De découvrir les services dont

vous pouvez bénéficier? De participer aux manifestations et actions proposées? Afin de vous faciliter la vie, de vous la rendre plus agréable, de vous guider dans la découverte de votre nouvelle commune, il vous est

proposé de participer le samedi 8 mars de 8h30 à 12h, salle des mariages en mairie, à un accueil des nouveaux habitants. Vous pourrez, lors d'un moment

convivial, rencontrer autour d'un petit déjeuner, les élus et les services de la Ville. Ce temps d'échange vous permettra de découvrir des stands : enfance, citoyenneté, sport..., d'accéder à de l'information, de discuter, questionner, et faire remonter vos éventuels problèmes.

Ouvert aux nouveaux habitants (installés après janvier 2023), sur confirmation de l'invitation à protocole@ville-leers.fr Une garderie pour les enfants de 3 à 10 ans sera prévue, sur réservation à l'inscription.





CARNAVAL

Il est temps de préparer votre déguisement...

Il est vrai que la concurrence est rude. Dunkerque, Malo, Bergues... Les carnivals de nombreuses villes de la région attirent les foules. Celui de Leers est moins couru. Pourtant, l'ambiance y est tout aussi festive. Musique, chars, bandes, confettis, déguisements de folie,

tous les ingrédients sont réunis pour que la fête soit sympathique. Les connaisseurs le savent, ils sont fidèles et au rendez-vous chaque année, parés de leur plus beau costume pour partir déambuler dans les rues de la ville. Et vous, vous serez là ?

Cette année, le thème sera les super héros. Ce sera quoi votre déguisement ?

Le 29 mars à 15h, départ rue Mitoyenne et arrivée salle du centre Christiane Dubois.

CHASSE À L'ŒUF À vos paniers !



Avis aux gourmands et fans de chasse aux trésors... Le 30 mars à 10h30, munissez-vous de votre panier et venez fureter dans tous les recoins du parc de la butte. Accumulez les œufs magiques de diverses couleurs à échanger contre du chocolat. La chasse est réservée aux petits leersois. Pour que chacun ait le

temps et le plaisir de chercher et trouver à son rythme, seront organisés 2 espaces, un pour les 3-5 ans et un autre pour les 6-9 ans.

Réservé aux Leersois ou scolarisés à Leers. Places limitées, inscriptions obligatoires, en ligne sur www.ville-leers.fr, du 4 février au 4 mars.

FOIRE AUX DISQUES Avis aux amateurs

Organisée par la Ville, la 6^e édition de la foire aux disques de Leers réserve des surprises aux amateurs de CD, vinyls, DVD, cassettes... En coffrets, éditions limitées, collectors, neufs ou d'occasion, vous trouverez certainement votre bonheur. Une vingtaine d'exposants de la région et de Belgique seront présents.

Dimanche 23 mars 9h-17h, salle André Kerkhove, rue de Watrelos. Entrée : 1 €, au profit des Acteurs solidaires leersois.



LA BOURLOIRE CHANGE DE NOM

En hommage à André Dupont

La grande bourloire de Leers se nomme dorénavant « Bourloire André Dupont ». L'équipement de la Ville, mis à la disposition du Cercle Saint-Louis, a été renommé à l'automne. C'est un très bel hommage que fait ainsi l'association à celui qui l'a marquée par son dévouement



sans faille durant de nombreuses années. Décédé en octobre 2023, André Dupont, bénévole émérite, aura laissé son empreinte au sein du Cercle Saint-Louis mais aussi de toute la vie associative leersoise. Remarquablement engagé, André Dupont a, entre autres, contribué à la création du club de foot « Entente de Leers », à la mise en place d'une section babyfoot. Un temps également projectionniste, il a encore été à l'initiative de la venue du Théâtre Mouscronnois à Leers et de repas au siège des colombophiles. Président du Cercle Saint-Louis de 1980 à 2019, il en a fait une véritable institution. Grâce à sa ténacité, les locaux de la bourloire seront rénovés, agrandis et l'activité sera classée au Patrimoine des Monuments Historiques. Pour tout cela, il a été récompensé de la médaille Jeunesse et Sport, et de celle de la Ville. Aujourd'hui, la grande bourloire porte son nom.

LABEL EXCELLENCE Pour le LOS Football



À l'automne, le Leers OS Football s'est vu remettre par la Fédération Française de Foot, le Label Jeunes niveau Excellence. Cette distinction, attribuée pour 3 ans, est pour le club leersois une reconnaissance de son sérieux en matière d'accueil de jeunes. Pour l'équipe d'une vingtaine d'entraîneurs diplômés accueillant plus de 650 licenciés, dont 500 de 3 à 19 ans, c'est une belle récompense. Avec ce titre, la FFF encourage l'engagement et le travail de structuration et de développement du club local.

LA VILLE LABELLISÉE GUID'ASSO



Il y a quelques mois, la Ville a été labellisée « Guid'Asso orientation ».

En rejoignant le réseau d'appui à la vie associative créé en 2020 au niveau national, la commune souhaite ainsi orienter les structures vers la ou les organismes adaptés à leurs besoins.

Le but est que chaque association, même la plus petite, employeuse ou non, puisse trouver, près de chez elle, une réponse à ses questions.

Plus d'infos en mairie : 03 20 20 06 00
ou sur www.guidasso-hdf.org

Notez que le réseau accueille, oriente, informe et accompagne aussi bien les bénévoles, les dirigeants associatifs, que les porteurs de projets et les collectivités.



CŒUR DE VILLE 2

C'est parti pour la phase 3

Au fil des semaines, les contours d'un cœur de ville plus apaisé, fluide et sécurisé se dessinent. Dans un premier temps, le côté et l'arrière de la place Demonchaux ont été réaménagés. Puis la configuration de la rue Gambetta a été revue afin de créer un giratoire permettant l'accès à la place.

Comme prévu et pour répondre aux demandes des participants aux réunions de concertation, la rue Michelet est passée en sens unique.

Avant-dernière phase du chantier
La phase 3 est à présent lancée. Elle concerne le futur parvis de l'église et l'en-

semble du secteur reliant la rue Michelet à la rue de Gaulle. L'espace va être apaisé et sécurisé. Pour cela, la chaussée sera rétrécie, un passage piétons matérialisé.

Pour info : L'ensemble du projet est toujours visible dans le hall de la mairie.

STOP AUX MÉGOTS !

La Ville partenaire d'Alcome



Cela a été un sujet porté par certains Leersois lors des 2 premières éditions du Budget Participatif. Et pour cause ! Au-delà de la pollution visuelle, un mégot jeté dans la rue ou la nature, donc dans les eaux usées puis les océans, a de nombreux impacts sur l'environnement. Un mégot est composé de microplastiques, arsenic, ammoniac. 7,7 milliards de mégots seraient jetés par an dans l'espace public ! Seulement 1 sur 2

serait mis à la poubelle.

Afin de lutter plus efficacement contre cette pollution, la Ville a signé une convention de partenariat avec Alcome. Cet éco-organisme collecte les éco-contributions des industriels du tabac lui permettant d'apporter ensuite aides matérielle et financière aux collectivités souhaitant lutter contre les mégots mal jetés. Réalisés prochainement, un recensement et une cartographie des « points sensibles » dans la commune, permettront la mise en place d'équipements et actions de sensibilisation. Ceux-ci seront intégralement subventionnés dans le cadre du partenariat avec Alcome.

RÉSIDENCE DES 4 VENTS

Réaménagement du jardin

Afin de créer un réel accès extérieur agréable avec ombre et végétation, et surtout sécurisé pour les résidents, le jardin est en cours de réaménagement. Plusieurs arbres fruitiers ont été plantés et une pergola installée.

Dès le printemps, les résidents pourront profiter d'un jardin accueillant. Un endroit fleuri et ombragé dans lequel s'installer pour boire le café ou participer à des activités.

Le bitume très abîmé des allées situées entre les appartements sera également remplacé par un sable stabilisé permettant l'infiltration des eaux.



Dans le cadre du Budget Participatif 2024 **DES COURS D'ÉCOLES PLUS VERTES**

Les résultats du Budget Participatif 2024 ont été dévoilés début décembre. Le projet de végétalisation des cours d'écoles a remporté le plus de suffrages.

En votant, vous avez choisi ! Parmi l'ensemble des projets proposés, c'est la végétalisation des cours d'écoles que vous avez le plus plébiscitée. Pour sa 2^e édition, la démarche du Budget Participatif a été un réel succès et a pris de l'ampleur. 34 Leersois ont cette année soumis 50 propositions. Après une étude de faisabilité réalisée par le Comité budget participatif puis par les techniciens de la Ville en fonction de plusieurs critères, 11 idées, toutes des investissements, dans les compétences de la Ville, et répondant à l'intérêt général, ont pu être retenues et proposées aux votes. 421 votants ont permis de départager les projets et retenir la végétalisation des cours d'écoles (213 voix) devant de peu le parcours sportif (177 voix), le parc canin (134 voix), les boîtes à livres (113 voix) et les terrains de pétanque (111 voix).



Une mise en place dès l'automne

Compte tenu du coût de ce projet de végétalisation des cours d'écoles, toute l'enveloppe des 10 000 € réservés au Budget Participatif sera utilisée. Les services de la Ville vont travailler à présent avec la porteuse de projet lauréate

afin de déterminer sur quel(s) site(s) et sous quelle forme le projet pourra se déployer. Il pourrait être mis en place dès l'automne.

VÉLOS EN LIBRE SERVICE Vous ne trouverez plus les Tier

Tier, l'opérateur de vélos et trottinettes électriques en libre-service installé dans toute la Métropole lilloise l'année dernière aux côtés du prestataire Lime, a décidé de suspendre son service le 15 novembre. Les abonnements ont donc été normalement annulés et remboursés.

Si vous avez l'habitude d'emprunter des deux-roues électriques par ce biais, ne vous inquiétez pas. Ce n'est pas pour autant qu'il n'y a plus de vélos et trottinettes électriques à disposition dans la Métropole lilloise. Lime continue de proposer son libre-service. Il va même déployer progressivement plus d'engins afin de compenser le départ de son concurrent.



Quelques chiffres : Actuellement, une trentaine de vélos et trottinettes électriques sont déployées dans la commune pour une utilisation entre 200 et 400 trajets par mois.

Chiffres fournis par la MEL

VOTRE SOUHAIT Pour plus de bancs et arceaux vélos

Près de 140 Leersois ont participé à la consultation proposée ces derniers mois au sujet de nouvelles implantations de bancs et arceaux vélos. Le souhait exprimé est d'installer davantage de bancs dans les espaces verts (canal, parc de la Butte, plaine du Moulin...), en centre-ville, à des emplacements stratégiques pour les déplacements des personnes âgées. Concernant les arceaux vélo, c'est le centre-ville, la salle Kerkhove, les écoles et le collège qui vous ont paru à privilégier.

La Ville va travailler à présent à une planification des installations ces prochaines années. En 2025, en lien avec le projet Cœur de ville 2, seront équipés les espaces du centre-ville.

Emballages et papiers



Aérosols, boîtes de conserve, canettes, barquettes en aluminium, couvercles et bouchons en métal

Briques alimentaires, petits cartons, boîtes de pizza

Papiers, enveloppes, journaux, catalogues, cahiers et livres

Bouteilles et flacons en plastique avec ou sans bouchon

Tous les autres emballages en plastique
Pots de yaourt, barquettes en plastique, tube de dentifrice et de cosmétique, sacs plastiques, surfilmages

Emballages en verre



Les emballages en verre sont à déposer dans un Point d'Apport Volontaire.

Bouteilles en verre sans bouchon, flacons de vernis et de parfum

Pots et bocaux en verre sans couvercle

CONSIGNES DE TRI

Du changement courant 2025

Déjà effectives dans les communes de l'ouest de la Métropole, les nouvelles consignes de tri vont s'étendre à nos communes du versant est dans le courant de l'année 2025.

Rassurez-vous, cela va vous simplifier la vie. Désormais, vous n'aurez plus de doute. Finies les interrogations sur ce qui est en plastique mais irait peut-être quand même dans le sac poubelle ou ce qui est en papier mais est souillé. Comme au niveau national, dans le courant de l'année, dans toute la Métropole lilloise, les foyers n'auront plus que 3 poubelles. L'une grise pour les sacs d'ordures ménagères, une autre verte ou marron pour les biodéchets, si vous ne compostez pas les épluchures, restes alimentaires ou déchets verts, et

une autre encore, jaune (les couvercles ont progressivement été changés), pour tous les papiers, cartons et contenants en plastique, en alu. Vous y jetterez même les flacons sans bouchon, les pots de yaourts, barquettes, tubes de dentifrice, aérosols de déodorant, les sacs en plastique, les boîtes de pizzas.

Trier plus et mieux

En revanche, attention, aucun verre ne pourra être mis dans cette poubelle jaune. Les bouteilles en verre, sans bouchon, pots ou bocaux en verre, sans

couvercle, devront être déposés dans les Points d'Apport Volontaire, qui seront eux, progressivement installés dans les communes. En simplifiant le geste de tri, le but est de trier plus et mieux. Cela afin de recycler à terme davantage les emballages. Et participer chacun à notre échelle à la protection de nos ressources et de notre environnement.

Des ambassadeurs de la MEL passeront prochainement vous expliquer ces nouvelles consignes et les dates des changements.

POUR LE VERRE

Déploiement des Points d'Apport Volontaire

Les points d'apport volontaire (PAV) sont ces containers s'installant progressivement dans les communes de la MEL et dédiés uniquement à la collecte des emballages en verre. Cette initiative s'inscrit dans un objectif national de valorisation des emballages en verre recyclables à l'infini. Pour que tous en aient à proximité, chaque PAV dessert en moyenne 450 habitants. Déposés aux quatre coins des villes, insonorisés, ils sont accessibles de 7h à 22h. Ils seront déployés à Leers en mai.



HAUTS-DE-FRANCE PROPRES le 15 mars

La guerre aux détritiques continue... Malheureusement si les opérations de ramassage de déchets se multiplient grâce à la mobilisation de certains habitants sensibilisés, il y en a toujours d'autres, encore trop nombreux, pour jeter sans scrupule leurs poubelles n'importe où. Cette année encore, le samedi 15 mars, la Ville participera aux Hauts-de-France propres. Restons motivés, et munis de gants, pinces et sacs poubelle, allons encore nombreux ramasser canettes, papiers et autres sacs en plastique pour qu'ils ne finissent pas dans les cours d'eau ou estomacs des animaux! L'an passé, une quarantaine de Leersois avaient permis de ramasser plus de 600 kg de déchets.

Pour participer, inscrivez-vous au 03 20 20 06 00 ou contact@ville-leers.fr.

PRÉVENTIONS DES CHUTES

Adaptons les lieux de vie

Les chutes sont une des premières causes de mortalité chez les personnes âgées. Pourtant des solutions existent pour minimiser les risques. Arnold Ferez, ergothérapeute à l'EHPAD de Leers, nous livre quelques conseils.

Arnold, vous vous occupez quotidiennement de la santé des résidents de l'éhpad. Pour vous, quelle est la première chose à faire pour éviter les chutes des personnes âgées ?

A F : « Adapter les lieux de vie. Les logements ne sont pas toujours fonctionnels. Lorsque l'on vieillit, il faut éviter d'avoir des tapis dans lesquels on peut trébucher, des meubles encombrants qui gênent le passage... Parfois, il faut faire des travaux dans son logement, notamment dans la salle de bains et la cuisine pour les rendre plus fonctionnelles ».

Malgré tout, il peut arriver à tout le monde de tomber. Que préconisez-vous après une chute ?

A F : « Oui, un mauvais éclairage, la prise de médicaments, le manque d'activité... beaucoup de choses peuvent amener à une chute. Il faut alors suivre les prescriptions de son médecin. Mais, dès que c'est possible, il faut essayer de réactiver le processus de marche. Il ne faut pas s'arrêter de marcher par peur de retomber, sinon on perd peu à peu de son autonomie ».



Vous parlez de manque d'activité. Que préconisez-vous pour prévenir les chutes ?

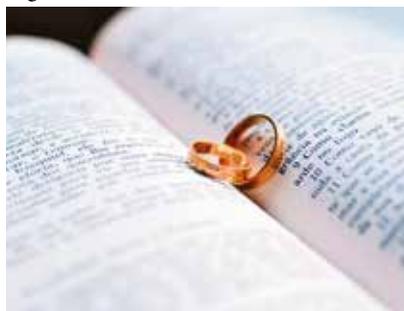
A F : « La gymnastique douce, la marche... L'important est de rester actif. Pour les résidents de l'EHPAD, nous faisons régulièrement des ateliers d'équilibre avec un parcours moteur et des obstacles. Cela n'est pas facile pour tous mais c'est primordial pour se maintenir en forme ».

JUBILAIRES

Pensez à vous inscrire

Chaque année au printemps, la Ville met à l'honneur les jubilaires. Ces couples fêtent leur 50, 60, 65 voire 70^e anniversaire de mariage dans l'année. Parce qu'ils ont traversé des décennies ensemble, fondé des familles, résisté aux aléas de la vie, la commune tient à féliciter ces couples fêtant leurs noces d'or, de diamant, de palissandre ou encore de platine, lors d'un moment convivial à partager avec leurs enfants et leurs amis.

Cette année, la cérémonie aura lieu le samedi 5 avril à 17h, salle Kerkhove. Si vous voulez être de la fête, faites-vous connaître avant le 28 février.



Inscription avec justificatif de domicile et livret de famille au service animation en mairie. Plus d'infos au 03 20 20 06 06.

VOUS AVEZ +65 ANS

Prenez les transports à tarif réduit



Vous avez plus de 65 ans, vous avez l'habitude de sortir, d'aller vous balader mais vous en avez assez de la voiture ? Prenez les transports en commun ! Pour vous aider à rester mobile, Ilevia, comme elle le fait pour les -18 ans, pour lesquels les transports sont gratuits, propose aux habitants de la Métropole Européenne de Lille de plus de 65 ans, des tarifs avantageux allant jusque -50%. Une tarification sociale vous permet de bénéficier d'offres supplémentaires sur votre abonnement mensuel ou annuel en fonction de votre quotient familial.

Plus d'infos sur www.ilevia.fr ou 03 20 40 40 40.

JACQUES HENNO

Un centenaire dans la force de l'âge



27 octobre 1924 - 27 octobre 2024, Jacques Henno a 100 ans !

Pour l'occasion, toute sa famille s'est réunie pour une grande fête. Ses 2 enfants, Martine et Jacky, ses 3 petits-fils, ses 7 arrière-petits-enfants et tous ses neveux et nièces, pourtant éparpillés à présent aux 4 coins de la France. Originaire de Wattrelos, Jacques Henno y a tenu durant de nombreuses années le garage de la Place de la République. Une entreprise

créée par son papa, à la tête de laquelle ses enfants lui ont par la suite succédé et dans laquelle, bien qu'en retraite, il est venu jeter un œil chaque jour jusqu'à l'âge de 90 ans.

Installé à Leers depuis les années 80, cet homme de caractère, est loin de faire son âge. Il en est très fier. En excellente santé, il fait encore de nombreux projets. Notamment de voyages

dont il a toujours été fou, les croisières surtout. Il programme cela pour le printemps sûrement...

En attendant, ce senior actif et indépendant, qui vit encore en maison individuelle, marche certes moins depuis le covid, mais aime toujours autant conduire, faire les boutiques et surtout aller au restaurant une fois par semaine...

^ FÊTONS ENSEMBLE Vos 100 ans



Vivre centenaire, on en rêve tous ! Avec les progrès scientifiques, l'espérance de vie progresse. Leers peut se targuer d'être une ville dans laquelle on vieillit très bien. Plusieurs Leersois ont déjà la chance d'avoir pu souffler 100 bougies voire même quelques autres en plus. Vous allez fêter vous aussi vos 100 ans en 2025 ? Faites-vous connaître pour partager ce moment symbolique et Ô combien important.

Si vous résidez aux 4 vents ou à l'EHPAD, signalez-le à la structure. Si vous habitez en appartement ou maison particulière, contactez le service Animation de la mairie au 03 20 20 06 06.

*Un problème personnel?
Une solution personnalisée!*



**LE Conseil
des Seniors**



PRENEZ SOIN DE VOTRE SANTÉ avec le service prévention santé du Département

Afin de lutter contre les inégalités et promouvoir l'accès de tous, majeurs comme mineurs, à la santé et à la prévention, le Département du Nord a mis en place sur l'ensemble du territoire, 10 Services Prévention Santé (SPS). Composés de professionnels de la santé tels des médecins, psychologues ou assistants sociaux, ces organismes proposent plusieurs services. Des consultations gratuites permettent d'échanger sur sa situation, de faire un bilan santé puis être ensuite éventuellement accompagné dans un parcours de soins adapté. D'autres permettent d'effectuer des dépistages ou traitements relatifs à la santé sexuelle, à la tuberculose, ainsi que d'accéder à la vaccination, notamment pour les plus vulnérables.

Mais les SPS, également, animent des actions ou participent à divers événements concernant le dépistage du cancer, la santé sexuelle. Ils mènent des campagnes dans les collèges. Ils travaillent encore auprès des allocataires du RSA, des enfants suivis par l'ASE ou des personnes en perte d'autonomie.

Cela dans le but d'apporter à tous informations, conseils, faire changer les comportements, rendre chacun acteur de sa santé.

Service Prévention Santé Roubaix Tourcoing,
25 Bd du G^{ral} Leclerc à Roubaix, 03 59 73 76 50,
sps-tourcoingroubaix@lenord.fr

GLAM

Belle année 2025

En premier lieu, je vous présente mes Vœux les plus sincères, ainsi que ceux de notre Groupe, en cette année nouvelle.

Qu'elle soit faite, d'abord de santé indispensable, de réussites personnelles et professionnelles et vous apporte ce qui vous manque et préserve ce à quoi vous tenez!

Nous aurons le plaisir de nous rencontrer tout au long de l'année, soit sur le Marché le 1^{er} samedi de chaque mois, soit lors de différents rendez-vous indiqués, d'ores-et-déjà, sur notre carte de Vœux, déjà distribuée.

Mon souhait pour 2025, pouvoir continuer le travail entamé pour préserver Leers et, surtout, l'accompagner pour la préparer aux enjeux de demain.

Mais pour cela, il faut parler vrai c'est-à-dire sans a priori, sans annonces infondées électoralistes jamais étayées, en acceptant que le « c'était mieux avant! » ou le « y a qu'à! » soient balayés par l'évolution inéluctable, à la fois de nos modes de vie, de nos capacités financières et de nos possibilités d'action.

L'incertitude politique et donc financière actuelle, qui dure et perdure..., reste un sujet de préoccupation, de vigilance et de prudence indispensables.

« Notre route est droite mais la pente est forte », disait Jean-Pierre Raffarin.

Je pense, au nom de notre Groupe, que cette citation reflète très exactement tant nos ambitions toujours renouvelées que notre état d'esprit actuel.

Très bonne année 2025 pour un avenir plus heureux, plus juste et plus solidaire.

Jean-Philippe ANDRIÈS Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr

VITALISER LEERS

La vérité et les truffes

Pour cette année 2025, ce sont des vœux de vérité que je formule pour Leers et les Leersois. Ils méritent en effet l'objectivité. Car en gestion publique comme ailleurs, un tableau n'est jamais tout noir ou tout blanc mais pour le comprendre il faut distinguer ses zones d'ombres et d'éclaircies.

Or, la vérité c'est que les temps sont difficiles et que, oui, la Ville doit fournir des efforts; encore. Pour une raison simple : ses recettes (2024 : + 3 %) progressent moins vite que ses dépenses (2024 : + 6 %). Alors oui, la situation se détériore. Sur cette pente, promettre plus de dépenses, de services et de travaux sans parler des recettes est irresponsable et irrespectueux.

Est-ce pour autant la banqueroute? Non, par une gestion prudente de plusieurs décennies, Leers a les reins bien plus solides que beaucoup dans ce contexte qui n'épargne personne.

Est-ce que l'on ne peut plus rien faire? Non, le patrimoine est diversifié et globalement sain, les équipes municipales constituent une force vive pour les services à la population, les Leersois leurs associations, entreprises débordent de projets. Autant de leviers opérationnels pour ne pas faire toujours plus mais juste autrement.

Or, pour cela, il faut parler vrai. Donner les éléments objectifs (parfois difficiles) au citoyen responsable, c'est respecter à travers lui davantage la personne que le consommateur. En 2025, je souhaite donc que l'on ne prenne pas les Leersois pour des truffes que l'on ramasse la saison des élections venue.

Mathieu JOHNSTON Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@gmail.com

VIVRE À LEERS

Bonne année 2025!

VAL (Vivre à Leers) vous souhaite une excellente année 2025.

L'année écoulée a été riche en projets et en actions pour notre équipe. Nous tenions à vous faire un retour sur nos engagements et les avancées réalisées ensemble.

Nous sommes une équipe dynamique et soudée présente sur le terrain au quotidien. Nos nombreuses réunions de commissions VAL témoignent de notre volonté de construire un projet ambitieux pour notre commune. Grâce à notre vigilance, nous avons détecté des anomalies dans le budget municipal, aujourd'hui c'est 450.000€ de dépenses de personnels supplémentaires. Soit une évolution de 6,5M€ à 8,5M€ sous l'ère Andries!

Nous sommes fiers d'avoir obtenu le prix Geste d'Or pour notre projet de la friche Motte-Bossut, une reconnaissance qui récompense notre engagement pour le patrimoine. Nous avons également organisé de nombreuses animations pour tous les âges, comme un repas dansant intergénérationnel, un voyage à Bruges, ou encore le concours de pétanque au profit de La Nuit du Handicap. Nous croyons en une communication transparente et moderne. Nous nous efforçons de vous tenir informés de nos actions et de nos projets. Nous sommes à votre écoute, et nous prenons en compte vos remarques et vos suggestions. Notre participation active aux manifestations associatives et municipales est essentielle pour nous. Nous vous remercions chaleureusement pour votre confiance et votre soutien. Vous nous le rendez au centuple! Rendez-vous le 24 janvier 2025 à 19h00 en la salle Pasteur pour nos vœux 2025! VAL, une équipe sur laquelle vous pouvez compter!

Jérémy ROTSAERT Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealers.fr <https://www.vivrealers.fr/>

ANGÉLIQUE WATRELOT, CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE

Noël en berne : une austérité qui nous prive d'illumination

Cette année encore, la magie de Noël a brillé par son absence dans notre ville de Leers. Quelle tristesse de voir nos rues si peu illuminées, si peu décorées, privées de ce qui fait l'essence de cette période festive : l'émerveillement et l'enchantement.

Le marché de Noël a certes été maintenu, et nous saluons cette initiative, mais il a souffert d'un cruel manque de moyens. Cette fête, qui rassemble petits et grands autour de valeurs familiales et conviviales, mérite mieux qu'une austérité systématique qui finit par étouffer le peu de gaieté qu'il nous reste et l'intérêt des Leersois.

Heureusement, les commerçants ont fait preuve de créativité en décorant joliment leurs vitrines, et certaines façades de maisons ont su illuminer nos cœurs par leur beauté, MERCI A VOUS. Ces initiatives individuelles sauvent un peu l'esprit de Noël et montrent qu'une envie de célébrer ensemble persiste, malgré le manque d'engagement des élus de la majorité.

Qu'il est dommage de sacrifier cela, encore une fois cette année. Ces dépenses ne sont pas superflues, elles contribuent à l'esprit de solidarité, à l'attractivité de notre ville et au bien vivre ensemble.

Quoiqu'il en soit, toute l'équipe de LEERS Ensemble vous souhaite une très belle année 2025. Qu'elle nous apporte l'envie commune de faire vivre pleinement notre ville.

Angélique WATRELOT pour l'équipe de Leers Ensemble
Tél. : 06 19 24 73 96 contact@leersensemble.fr

l'Agenda

des manifestations municipales et associatives

février à mars

Samedi 1^{er} février Assemblée Générale de l'association Les amis de Fraouton

Salle Pasteur à 10h 30.

Samedi 1^{er} février Loto du LOS Football

Salle Pasteur à partir de 18h.

Les 1^{er} et 2 février Spectacle Artanime

Salle André Kerkhove.

Samedi 1^{er} à 19h et dimanche 2 à 15h30.

Lundi 3 février Assemblée Générale du LOS

Salle Pasteur à 19h.

Mardi 4 février Audition cinéma

Par l'École municipale de musique.

À l'Amical-Ciné à 18h 30.

Mercredi 5 février Bus de l'accès au droit

Gratuit et sans rendez-vous,
rencontrez des avocats.

Parking de l'Hôtel de Ville
de 14h à 17h.



Vendredi 7 février Assemblée Générale du CEL

Salle Pasteur à 19h.

Du 7 au 9 février 3 coups en 3 jours de la Pirouette théâtre

Salle André Kerkhove.

Vendredi 7 et samedi 8 à 19h30.

Dimanche 9 à 15h et 17h30.

Samedi 8 février Loto d'Anim'Leers

Salle Pasteur à 18h.

Les 4 et 19 février, 4 et 19 mars Permanences MISS

(Mission Santé Sociale)

En mairie, au CCAS.

Prendre rendez-vous au 09 82 51 68 68

ou sur <https://missionsantesociale.fr>

Voir page 2.

Mercredi 12 février Café débat à l'Ehpad



À l'adresse des familles, autour de la thématique « prévention et droit au risque en Ehpad », animé par Espreve.

De 15h à 16h30.

Jeudi 13 février Atelier Zéro déchet



Atelier parent-enfant, création de baume à tout faire avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature
14h 30-16h 30, salle P. Herteler, rue A.Dumas. Inscriptions : contact@ville-leers.fr ou 03 20 20 06 00.

Samedi 15 février Assemblée Générale de l'association Les amis du jardin

Salle Pasteur à 15h.

Dimanche 16 février Thé dansant Saint-Valentin

Par l'association Nos jeunes années.

Salle André Kerkhove de 15h à 19h.

Mardi 18 février Atelier nature



Atelier parent-enfant, fabrication de nichoirs à oiseaux avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature

14h 30-16h 30, salle P. Herteler. Inscriptions : contact@ville-leers.fr ou 03 20 20 06 00.

Les 18 et 25 février, 18 et 25 mars



Atelier « la chute, parlons-en » à la Résidence 4 Vents

En partenariat avec l'Association Défi autonomie. 4 modules pour aborder les facteurs de risque de chute. Les 18 et 25 février et les 4 et 11 mars de 10h à 12h.

Puis atelier pratique de 12 modules pour travailler l'équilibre et faire du renforcement musculaire les 18 et 25 mars, les 1, 8, 15, 22, 29 avril, les 6, 13, 20, 27 mai, le 3 juin de 10 à 11h, sauf les 22 avril et 13 mai de 15 à 16h. Action gratuite, réservée au plus de 65 ans mais nécessitant de participer à tous les ateliers.

Inscription auprès de la Résidence 4 Vents au 03 20 75 13 90.

Samedi 22 février Rep'Leers Café



Maison des Jeunes,

complexe A. Daudet, rue Salengro de 9h à 11h 30.

Dimanche 23 février Banquet du Club des anciens

Salle André Kerkhove à 12h.

Lundi 24 février Don du sang



Organisée par le Don de sang bénévole. Salle Pasteur de 14h à 19h.

Mardi 25 février Atelier « mon espace santé »



De 10h à 12h au CCAS. Inscription auprès du CCAS avant le 15 février (places limitées) au 03 20 20 06 05.

voir page 2.

Du 27 février au 8 mars Parcours Auditions de Classe



À l'auditorium de l'École municipale de musique.

Vendredi 28 février Zumba party caritative

Par Artanime

Salle André Kerkhove à 19h.

Tarif : 6 € / enfants 4 €. Réservations : secretariat.artanime@gmail.com ou

helloasso.artanime. Collecte de denrées alimentaires pour l'association du Comité d'Entraide Leersois.

Vendredi 28 février Assemblée Générale de l'AESL

Salle Pasteur à 18h30.

Lundi 3 mars Carnaval de la crèche familiale

Salle du Centre Christiane Dubois à
15 h 30.

Mardi 4 mars Carnaval de la crèche collective

Centre Petite Enfance à 17 h 30.

Mercredi 5 mars Bus de l'accès au droit

Gratuit et sans rendez-vous,
rencontrez des avocats.
Parking de l'Hôtel de Ville
de 14 h à 17 h.



Jeudi 6 mars Carnaval du Relais Petite Enfance

Salle du Centre Christiane Dubois à 10 h.

Samedi 8 mars Accueil des nouveaux habitants

De 8h30 à 12h, salle des mariages sur
confirmation à protocole@ville-leers.fr
Voir page 12.

Samedi 8 mars Bal et concert Country

Par Karacol fêtant ses 10 ans, avec les
Country Wind. Salle André Kerkhove
de 18 h à 24 h. Tarif : 10 € / gratuit moins
de 12 ans

Samedi 8 mars Marché de la seconde main de l'Association des familles

Salle Pasteur de 9 h à 15 h.
Inscriptions exposants et renseigne-
ments : 06 28 82 19 06 ou
assofamillesleers@hotmail.com

Samedi 8 mars Mise de gants interclub de la Team Desbisschop

Salle A. Daudet de 19 h 30 à 23 h 45.



Vendredi 14 mars Assemblée Générale des Ateliers artistiques du moulin

Salle Pasteur à 18 h.

Samedi 15 mars Hauts-de-France propres

Grand ramassage de déchets de 14 h à
16 h 30. Pour participer, inscrivez-vous au
03 20 20 06 00 ou contact@ville-leers.fr.
Voir page 17.

Samedi 15 mars Floralies orchestrales

À 15 h, salle A. Kerkhove.
Voir page 12.

Dimanche 16 mars Après-midi Jeux de société en famille de l'Association des familles

Salle Pasteur de 15 h à 18 h.
Renseignements : 06 28 82 19 06 ou
assofamillesleers@hotmail.com

Du 15 au 22 mars Semaine nationale de la Petite Enfance

Animations dédiées au Centre Petite
Enfance sur le thème « jouer à l'infini ».
Voir page 11.

Mercredi 19 mars Atelier Zéro déchet



Spécial WC avec la Maison
de l'Eau, de la Pêche et de
la Nature
De 18 h à 20 h, salle P.

Herteler.

Inscriptions : contact@ville-leers.fr
ou 03 20 20 06 00

Samedi 22 mars Rep'Leers Café

Maison des Jeunes,
complexe A. Daudet, rue Salengro de 9 h
à 11 h 30.



Samedi 22 mars Soirée déguisée de La rangée verte

Salle Pasteur à 19 h.

Dimanche 23 mars Foire aux disques

Salle Kerkhove de 9 h à 17 h. Entrée 1 €.
Voir page 13.



Mercredi 26 mars Atelier nature

Atelier parent-enfant, création d'un
hôtel à insectes avec la Maison de l'Eau,
de la Pêche et de la Nature.
14 h 30-16 h 30, salle J. Lameysee.
Inscriptions : contact@ville-leers.fr
ou 03 20 20 06 00.



Les 26 et 27 mars Passage de la balayeuse

En raison du passage de la balayeuse, le
stationnement sera interdit de 8 h à 17 h,
le mercredi 26 mars

dans les rues du Maré-
chal Leclerc, Hoche, de
Lys, avenue de Verdun,
de Wattrelos, Pierre Catteau, Léonard
de Vinci, Jules Ferry, de Suffren et du
château d'eau

le jeudi 27 mars dans les rues Joseph
Leroy, Roger Salengro, des Patriotes,
Léon Gambetta, du Maréchal de Lattre
de Tassigny, Victor Hugo, du Général
de Gaulle, Jean Jaurès, Franklin, du
Capitaine Picavet, Gibraltar droite, et
gauche, de Néchin, Louise de Bettignies
et Aurèle Guénard.



Vendredi 28 mars Assemblée Générale du Don de sang bénévole

Salle Pasteur à 18 h.

Samedi 29 mars Carnavaleers

Départ à 15 h, rendez-vous rue Mitoyenne
et arrivée Salle du centre Christiane
Dubois.

Voir page 13.

Samedi 29 mars Atelier « imaginer un jardin zéro déchet »



À partir de 10 ans. Avec la
Métropole Européenne de
Lille.

10 h-12 h, salle P. Herteler.

Inscriptions : contact@ville-leers.fr ou
03 20 20 06 00.



Dimanche 30 mars Chasse à l'œuf

Parc de la Butte à 10 h 30.

Réservé aux Leersois de 3 à 9 ans. Inscription obligatoire en ligne sur le site de la Ville du 4 février au 4 mars.



Plus d'infos auprès du service Animation au 03 20 20 06 06.
Voir page 13.



Jusqu'au 14 avril Inscription dans les écoles

■ Pour les Leersois

Pour les écoles publiques : Prendre RDV au service Écoles de la mairie via le site de la Ville ou au 03 20 20 08 37

Pour l'école privée : contacter l'école au 03 20 75 31 58.

■ Pour les extérieurs, les demandes de dérogation sont à faire sur le site de la Ville ou par courrier.



Venez déjeuner à la résidence Autonomie

Vous souhaitez partager un moment convivial? Venez déjeuner à la Résidence Les 4 Vents du lundi au samedi. Au menu : une entrée, un plat, fromage/ dessert et boissons.

Renseignement et inscription auprès de la Résidence au 03 20 75 13 90.



Mardi 1^{er} avril Repas à thème à la Résidence autonomie

La résidence vous invite à venir fêter le printemps lors d'un repas convivial. Au menu : kir et ses biscuits, assiette de la mer, gigot d'agneau-haricots verts et pommes de terre, fromage, panna cotta aux fruits rouges. Réservation par téléphone au 03 20 75 13 90 avant le 20 mars.



Exposition « Jean Duponchel peint Leers »

Au musée Guy-Haquette, 49 rue du M^{al} Leclercq. Le vendredi après-midi et 1^{er} samedi du mois, de 14 h 30 à 17 h.

Au Centre Petite Enfance



Retrouvez l'ensemble des animations proposées au CPE les prochaines semaines.

Ateliers pour parents avec ou sans leurs enfants.

Samedi 1^{er} février

Atelier parents/enfants musique de 9 h 30 à 11 h 30

Judi 13 février

Heure du conte de 10 h à 11 h

Mardi 25 février

Réunion thématique 1000 jours « Les 1^{ers} mois avec bébé » de 18 h à 20 h

Judi 27 février

Groupe d'échange futurs et jeunes parents de 14 h à 15 h 30

Samedi 15 mars

Atelier parents/enfants musique et carnaval de 9 h 30 à 11 h 30

Judi 20 mars

Groupe d'échange futurs et jeunes parents de 14 h à 15 h 30

Judi 27 mars

Réunion thématique « Passerelle vers l'école » de 18 h à 20 h

Centre Petite Enfance,
43 rue du Général de Gaulle.
09 73 32 05 48.

Avis aux associations!

Ces pages d'agenda sont à votre disposition. Profitez-en pour communiquer sur vos actions, manifestations, assemblées générales. Pour cela, merci de nous faire parvenir dates, heures, lieux et coordonnées à communication@ville-leers.fr. Pour le prochain Leers Infos de mars, ce sera avant le 15 février.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Martin Bertaux et Émeline Rohart, le 6 décembre

Boris Cattoir et Lauryn Merlin, le 4 janvier

Décès

Alexandre Goossens, 16 octobre

Jean Henniard, le 24 octobre

Claude Goossens, le 17 novembre

Jeannine Rogeau veuve Lefebvre, le 24 novembre

Monique Vanhove veuve Lombaere, le 24 novembre

Paulette Hus veuve Tjantele, le 30 novembre

Bernard Ferraille, le 2 décembre

Christophe Lafrance, le 2 décembre

Francis Luntun, le 21 décembre

Vital Debytere, le 22 décembre

Marthe Vercoutere veuve Pierssens, le 29 décembre

Jean-Pierre Morel, le 1^{er} janvier 2025

Andrée Dekimpe, le 2 janvier

Thérèse Delsinne, le 4 janvier

Josette Davrain veuve Rohart, le 6 janvier

Patrick Lecocq, le 14 janvier

RETROUVEZ AUSSI toutes les infos de la ville sur :

le site Internet de la Ville
www.ville-leers.fr



le Facebook



l'Instagram



l'application mobile

Android



Apple



ou en vous inscrivant à la newsletter



Samedi 29 Mars

15h

CARNAVALEERS

La fiesta des
SUPER HÉROS

Départ : rue
Mitoyenne



VILLE DE

Leers